

LES CLÉS DE L'ACTUALITÉ FISCALE POUR LES ENTREPRISES

Semaine du 9 octobre 2023

Crédit d'impôt au titre des investissements en faveur de l'industrie verte (C3IV) : la demande d'agrément peut être déposée dès maintenant

L'article 5 du projet de loi de finances pour 2024 prévoit la création d'un crédit d'impôt au titre des investissements dans l'industrie verte (C3IV) qui contribuent au développement des secteurs stratégiques pour la transition vers une économie décarbonée (la production de batteries, de panneaux solaires, de turbines éoliennes et de pompes à chaleur).

L'entrée en vigueur de ce crédit d'impôt aide est subordonnée à son adoption par le Parlement et à un examen par la Commission européenne confirmant sa conformité au droit de l'Union européenne en matière d'aides d'État.

Son application serait soumise à la délivrance d'un agrément préalable par la DGFIP (bureau SJCF-3A du service de la sécurité juridique et du contrôle fiscal), après avis conforme de l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) sur l'éligibilité du projet. Cette demande, qui peut être déposée dès à présent, doit en tout état de cause l'être avant la date d'ouverture du chantier des constructions immobilières.

Pour déposer une demande d'agrément ou solliciter des informations au sujet de ce projet d'aide fiscale, vous pouvez écrire à l'adresse dédiée suivante : c3iv@dgfip.finances.gouv.fr

→ [Cliquez ici pour accéder au site impôts.gouv](#)

Cartographie DGFIP – taux de la fiscalité locale – les données ville par ville

La DGFIP met un nouvel outil à disposition permettant de rechercher et de comparer les taux de fiscalité directe locale appliqués aux entreprises en France métropolitaine et en Outre-mer. Vous pouvez retrouver les taux des taxes foncières, de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) et les taux de cotisation foncière des entreprises (CFE) pour les années 2022 et 2021.

Pour rappel, le MEDEF publie chaque année depuis 2014, un baromètre de la fiscalité locale. L'édition 2023 comprenant les résultats 2022, devrait être publiée avant la fin du mois d'octobre.

→ [Cliquez ici pour accéder à la cartographie](#)

→ [Cliquez ici pour accéder à l'actualité](#)